CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E17576** **VALABLE JUSQU'AU** **30/03/2027**

ÉDITÉ LE 07/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1996

Raison sociale : E.P.H

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/01/2025

Capital : 121 050

13 RUE DU BOIS DE LA REMISE
ZA DU TREMBLAY
91480 VARENNES-JARCY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 1997B00118

Siret : 410 578 892 00037

Téléphone : 01 69 42 33 90 **Fax :**

Portable :

Code NACE : 4331Z

Responsabilité légale :
HARDT JONATHAN PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 2105554

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 124400 / 001 626932/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 124400 / 001 626932/0

Site Internet : www.eph-sas.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

E-mail : s.monnier@eph-sas.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 162 062 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	8	06/11/2025
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante)	8	19/11/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur	8	06/11/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025